

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 1 DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE (LA RÉGIE) À
HYDRO-QUÉBEC DANS SES ACTIVITÉS DE DISTRIBUTION, RELATIVE À LA DEMANDE
D'APPROBATION DES CONTRATS D'APPROVISIONNEMENT EN ÉLECTRICITÉ
DÉCOULANT DE L'APPEL D'OFFRES A/O 2015-01**

Contrats

- 1. Références :**
- (i) A/O 2015-01, document d'appel d'offres, p. 39, article 4.23;
 - (ii) A/O 2015-01, Addenda 1;
 - (iii) A/O 2015-01, Addenda 3;
 - (iv) Pièces B-0009 à B-0011.

Préambule :

(i) À l'article 4.23 du document d'appel d'offres, il est stipulé que : « *Les termes et obligations du contrat à intervenir entre les parties doivent être conformes à ceux du contrat-type, à l'exception des changements nécessaires afin de refléter les caractéristiques propres à la soumission.* »

(ii) L'addenda 1 apporte des ajustements au document d'appel d'offres et intègre le contrat-type.

(iii) L'addenda 3 apporte des modifications aux articles 6.3, 10 et 31 du contrat-type.

(iv) Le Distributeur dépose les trois contrats conclus avec le soumissionnaire retenu.

Demandes :

1.1 Veuillez identifier, s'il y a lieu, les changements ou modifications qui se sont avérés nécessaires dans chacun des trois contrats octroyés par rapport au contrat-type faisant l'objet de l'annexe 9 du document d'appel d'offres tel que modifié par l'addenda 3.

1.2 Le cas échéant, veuillez les justifier.

Bilan en puissance

2. Référence : R-3925-2015, pièce B-0014, p. 5, tableau R-2.1.

Préambule :

Dans le cadre du dossier R-3925-2015, le Distributeur a déposé une mise à jour de son Bilan en puissance.

Demande :

- 2.1** Veuillez confirmer si la mise à jour du Bilan en puissance présenté en référence répond aux plus récents besoins du Distributeur.

Contribution des Marchés de court terme

- 3. Référence :** R-3925-2015, pièce B-0040, tableaux E1-A et E1-B.

Préambule :

Dans le cadre du dossier R-3925-2015, le Distributeur a déposé pour les années 2014-2015 et 2015-2016, les résultats de ses appels d'offres de court terme.

Demande :

- 3.1** Pour chacun des 4 mois d'hiver, de la période 2009-2010 à 2015-2016, veuillez fournir le nombre de soumissionnaires qui ont répondu aux demandes d'achat de puissance de court terme du Distributeur, en précisant les quantités soumissionnées (MW), les quantités retenues, le prix moyen soumis, le prix moyen retenu ainsi que le nombre de soumissionnaires avec lesquels une transaction a été conclue.

- 4. Référence :** R-3864-2013, pièce B-0100, p. 8, tableau R-3.1.

Préambule :

Dans le cadre du dossier R-3864-2013, le Distributeur a déposé le résumé des achats de puissance sur les marchés de court terme pour les périodes 2009-2010 à 2013-2014.

Demande :

- 4.1** Pour chacun des 4 mois d'hiver couvrant les périodes 2009-2010 à 2014-2015, veuillez fournir les quantités de puissance achetées sur les marchés de court terme et préciser les quantités de puissance réellement appelées.